



Budget 2020

Budget 2020



TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA DIRECTION	1
SOMMAIRE BUDGET 2019 - ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	3
FAITS SAILLANTS – REVENUS 2019	4
FAITS SAILLANTS - CHARGES, FINANCEMENT ET AFFECTATIONS 2019	6
PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS	8

Annexes

CHARGES PAR OBJET	16
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES.....	17
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES	18
DÉFINITION DES RUBRIQUES DE REVENUS, DE CHARGES, DU FINANCEMENT ET DES AFFECTATIONS	19

Budget 2020



MOT DE LA DIRECTION

L'année 2019, une année marquante

Conformément à son *Plan d'électrification*, la STL a reçu en 2019 le premier autobus électrique à recharge lente d'une commande de 10 véhicules auprès de la firme New Flyer. Nous avons ainsi franchi un pas important vers l'électrification complète de notre réseau. Une ligne d'autobus 100 % électrique à recharge lente sera d'ailleurs mise en service en 2020, une première au Québec.

Par ailleurs, des bonifications ont été apportées à notre offre de service afin de répondre aux demandes exprimées par notre clientèle sans cesse croissante. À cet effet, une hausse significative de plus de 2 % de notre achalandage a été observée par rapport à l'année précédente, établissant ainsi à quelque 19 millions le nombre de déplacements pour le transport régulier et à 0,5 million pour le transport adapté.

Dans le cadre du plan stratégique organisationnel 2019-2028, une démarche créative visant à rafraîchir notre image de marque, sous la signature « rendre le transport en commun hors du commun », a été complétée afin de mieux représenter notre clientèle tout en y incarnant notre caractère innovant.

Enfin, la STL est fière d'être la première société de transport public à recevoir le *Prix performance Québec*. Ce prix constitue la plus haute distinction remise annuellement par le gouvernement du Québec et vise à souligner le travail des organisations qui ont réussi à appliquer les meilleures pratiques de gestion à tous les aspects de leurs activités et ayant obtenu des résultats exceptionnels.

L'année 2020, encore plus de service

Encore cette année, cet exercice budgétaire s'arrime avec les orientations de notre nouveau Plan stratégique organisationnel 2019-2028, dont l'objectif est d'offrir une vision moderne, innovante et cohérente du transport collectif à Laval.

La STL entend déployer des moyens supplémentaires au moment où l'administration municipale lavalloise s'engage à réaliser de grands projets urbains destinés à développer son centre-ville, et ce, pour répondre aux attentes et aux besoins des entreprises et des citoyens sur l'ensemble du territoire. C'est dans ce contexte propice à l'essor du transport collectif à Laval que nous mettrons en application, dès 2020, notre *Plan d'amélioration du service*. Ce dernier, d'une ampleur historique pour la STL, vise à augmenter de 5 % son offre de service sur le réseau chaque année pour une période de cinq ans.

Par ailleurs, dès janvier 2020, la Société a prévu une offre de service supplémentaire dans le but de répondre aux besoins de la clientèle lors des travaux entourant la construction du Réseau express métropolitain (REM). Ainsi pour l'année 2020, le budget total de fonctionnement représente un montant de 163 M\$, une hausse de 11 % comparativement à l'exercice financier précédent.

Budget 2020



Soulignons également que la valeur des investissements que l'on retrouve dans le programme décennal des immobilisations s'élève à 721 M\$, incluant principalement des acquisitions d'autobus et des projets d'infrastructures, dont les travaux d'agrandissement du garage afin pourvoir à l'augmentation projetée de notre parc d'autobus et de répondre à nos objectifs d'électrification.

D'autre part, nous finaliserons en 2020 des projets visant à favoriser le dialogue avec nos clients tel que notre système de gestion de la relation avec la clientèle (CRM), notre plateforme STL Compagnon, destinée aux personnes avec limitations fonctionnelles ou intellectuelles, et la refonte complète de notre site Web. Enfin, la STL poursuivra les efforts entrepris pour rendre son réseau accessible puisque pour nous, l'expérience client est résolument au cœur de nos activités.

Ce budget résulte d'un effort collectif. Nous tenons donc à souligner l'appui de la Ville de Laval, le soutien des membres de notre conseil d'administration ainsi que le professionnalisme et le dévouement de tous les employés de la STL. Ensemble, rendons le transport en commun hors du commun.

Éric Morasse, président

Guy Picard, directeur général, PH.D, PMP

Budget 2020



SOMMAIRE BUDGET 2019 - ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

<i>(En milliers de \$)</i>	Budget 2020	Budget 2019*	Écart F(D)	Écart F(D)%
REVENUS				
Revenus provenant de l'ARTM	150 055	136 184	13 871	10.2
Contrats de gestion déléguée	8 663	6 887	1 776	25.8
Transferts du gouvernement du Québec	2 112	1 846	266	14.4
Autres revenus	2 217	2 025	192	9.5
	163 047	146 942	16 105	11.0
CHARGES				
Transport régulier	110 995	98 987	(12 008)	(12.1)
Administration générale	21 010	19 947	(1 063)	(5.3)
Transport adapté	13 123	12 370	(754)	(6.1)
Contrats de gestion déléguée	8 663	6 887	(1 776)	(25.8)
Frais de financement	3 623	3 178	(445)	(14.0)
Dépenses imprévues	2 410	2 172	(238)	(11.0)
Amortissement	27 273	23 588	(3 685)	(15.6)
	187 097	167 129	(19 968)	(11.9)
Conciliation à des fins fiscales				
Amortissement	(27 273)	(23 588)	3 685	15.6
Financement	3 080	3 449	369	10.7
Affectations	143	(48)	(191)	393.3
	(24 050)	(20 187)	3 863	(0.2)
	163 047	146 942	(16 105)	(11.0)

*Certains chiffres du budget 2019 ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle du budget 2020

Budget 2020



FAITS SAILLANTS – REVENUS 2020

RÉMUNÉRATION PROVENANT DE L'ARTM

Depuis l'entrée en vigueur au 1er juin 2017 de la nouvelle gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine les revenus provenant de la Contribution de la Ville de Laval, les paiements des Transferts du gouvernement du Québec concernant l'offre de service du transport régulier et du transport adapté ainsi que les revenus Usagers sont versés directement à l'Autorité régionale de Transport métropolitain (ARTM). Ces revenus sont remplacés par la Rémunération de l'ARTM qui totalisera 150,1 M\$ en 2020 :

- Rémunération liée aux charges de fonctionnement

La rémunération pour les charges de fonctionnement en 2020 s'élèvera à 145,7 M\$. Il s'agit d'une contribution équivalente aux charges de fonctionnement du transport régulier et du transport adapté, déduction faite des autres revenus. À cela s'ajoute le paiement de la portion non subventionnée des dépenses d'investissement. La hausse de 10,2 M\$ s'explique donc par l'augmentation des dépenses d'exploitation et du service de dette net.

- Contribution pour les mesures d'atténuation REM

En 2020, les mesures d'atténuation permettant la bonification du service pendant le chantier du Réseau express métropolitain (REM) s'élèveront à 4,4 M\$. Cette somme permettra l'ajout de service afin de diminuer la congestion routière sur le territoire suite à la fermeture partielle de la ligne de train Deux-Montagnes.

CONTRATS DE GESTION DÉLÉGUÉE

L'ARTM versera, en vertu des ententes de délégation de gestion, une contribution de 8,7 M\$ pour la gestion des billetteries et des équipements métropolitains. Cette rémunération comprend les frais de gestion et les contrats pour l'entretien et l'exploitation des terminus, des voies réservées, des stationnements incitatifs et des billetteries situées sur le territoire desservi par la STL. L'augmentation de ces revenus est donc attribuable à l'accroissement des dépenses pour la prise en charge d'activités supplémentaire à partir de 2020.

TRANSFERTS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Financement/Investissement - Programme d'aide aux immobilisations en transport en commun de la Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL), Programme d'aide au développement du transport collectif (PADTC), Programme d'aide financière du fonds pour l'infrastructure de transport en commun (PAFFITC) ainsi que le Programme d'aide gouvernementale d'infrastructure de transport en commun (PAGITC).

Les paiements de transfert liés aux intérêts du service de la dette devraient s'établir à plus de 2,1 M\$ en 2020. Il s'agit d'une augmentation de 0,3 M\$ par rapport à l'exercice de 2019.

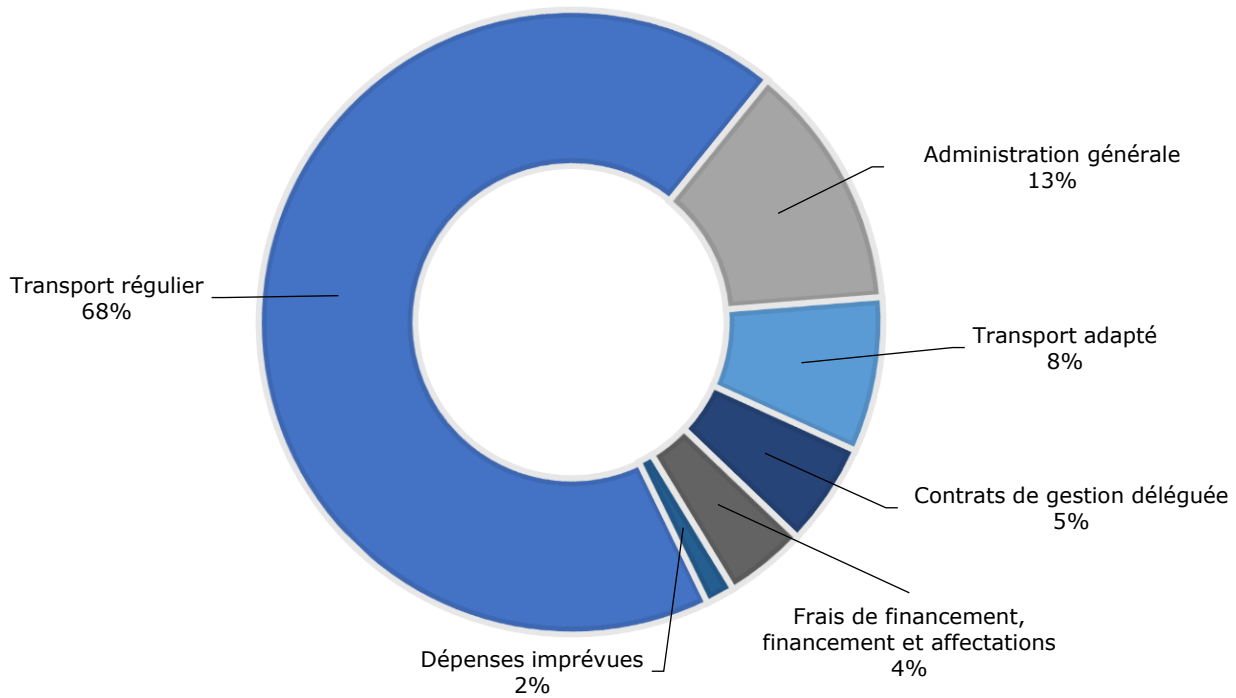
AUTRES REVENUS

Les autres revenus proviennent entre autres des contrats de service, les revenus de placement et de publicité représentant 1,4 % des revenus de la Société, lesquels s'établiront à 2,2 M\$ en 2020. Ces revenus incluent, en 2020, 0,4 M\$ pour le service de transport offert dans le cadre de la tenue des Jeux du Québec.

Budget 2020



RÉPARTITION DES CHARGES, DU FINANCEMENT ET DES AFFECTATIONS 2020



Budget 2020



FAITS SAILLANTS - CHARGES, FINANCEMENT ET AFFECTATIONS 2020

TRANSPORT RÉGULIER

Les dépenses reliées au transport régulier augmentent de 12,1% en 2020 pour atteindre 111M\$.

En 2020, une augmentation des déplacements de 3,3 % par rapport au Budget 2019 est prévue pour un total de 19,9 M. En plus de répondre à cette croissance de la demande, la STL va amorcer une bonification de son service. Ce qui amènera une augmentation des kilomètres parcourus à 5 % par rapport à sa prévision, pour un total de 18,4 M de kilomètres. Cette augmentation s'inscrit dans le cadre des démarches entreprises par la STL afin d'atteindre les objectifs du *Plan d'action 2018-2023* issu de la *Politique de mobilité durable du gouvernement du Québec*.

Les dépenses reliées à l'augmentation de l'offre de service s'élèvent à près de 4,6 M\$. Cette hausse s'explique par les coûts de la rémunération attribuables aux ajouts des effectifs des chauffeurs et du personnel d'entretien, ainsi qu'aux coûts des pièces et du carburant des véhicules. La STL a aussi prévu près de 0,4M\$ afin d'assurer un service de navette pendant la durée des Jeux du Québec.

De plus, 3,1 M\$ sont prévus au budget 2020 du transport régulier, pour l'ajout de service permettant de réduire la congestion routière pendant le chantier du Réseau express métropolitain (REM), ainsi que pour la préparation des équipements, la mise en place et l'entretien des infrastructures requises pour offrir ce service.

Par ailleurs, la rémunération prévue aux contrats de travail augmente de près de 2 M\$. Cette augmentation est attribuable à l'indexation salariale, aux augmentations de la contribution de l'employeur aux différents régimes gouvernementaux ainsi qu'aux coûts associés aux programmes d'avantages sociaux conventionnés.

Le Budget 2020 prévoit aussi de nombreux ajouts de service et diverses mesures pour améliorer l'expérience client. À cet effet, un montant 0,8 M\$ est prévu dans le cadre du *Plan de continuité des activités de sûreté (PCAS)* pour toutes les mesures de prévention et maîtrise des risques déployés. À cela s'ajoute une augmentation des autres charges attribuables à l'indexation.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Les dépenses reliées à l'Administration générale augmentent de 5,3 % en 2020 pour atteindre 21 M\$.

La STL a prévu une indexation de la rémunération et des dépenses pour les directions de soutien. Ces augmentations représenteront 0,5 M\$ en 2020.

D'autre part, la STL prévoit l'ajout de ressources afin de répondre aux besoins croissants en dotation, en communication et autres. Ces augmentations sont toutefois compensées par une réduction de certaines charges de rémunération ainsi que par une réduction des honoraires et contrats.

Les efforts requis pour la mise en place et les suivis dans le cadre des mesures d'atténuation du REM nécessiteront l'ajout des ressources et une augmentation des dépenses administratives représenteront 0,6 M\$.

Budget 2020



TRANSPORT ADAPTÉ

Pour l'année 2020, la STL prévoit une augmentation des déplacements de 3 % par rapport au Budget 2019. Le nombre de déplacements anticipés pour 2020 s'élève à 552 900.

Les dépenses pour l'ajout de service pour le transport adapté et l'indexation des contrats s'élèvent à 0,8 M\$. Elles comprennent principalement les coûts versés aux opérateurs privés pour assurer le service.

CONTRATS DE GESTION DÉLÉGUÉE

Le coût des contrats et les salaires pour l'exploitation et l'entretien des billetteries et équipements métropolitains représentent plus de 8,7 M\$, soit une augmentation de 1,8 M\$. Cette augmentation est principalement attribuable au coût de la main-d'œuvre requise notamment dans le cadre des opérations de surveillance du réseau nouvellement transférées à la STL.

FRAIS DE FINANCEMENT, FINANCEMENT AUX INVESTISSEMENTS ET AUX AFFECTATIONS

- FRAIS DE FINANCEMENT et Financement aux investissements

Les frais de financement et le coût en capital du remboursement de la dette à long terme contractée pour des activités représentent 6,7 M\$ (6,6 M\$ en 2019).

- Affectations

Les affectations augmenteront de 0,2M\$, cette hausse est attribuable principalement aux paiements au comptant d'immobilisations.

Budget 2020



PROGRAMME DÉCENNAL DES IMMOBILISATIONS

Le Programme décennal d'immobilisations 2020-2029 présente les prévisions d'investissement. La STL prévoit près de 721 M\$ d'investissements pour les dix prochaines années afin de soutenir son Plan stratégique 2020-2029.

Pour des fins de présentation, les projets sont regroupés selon les cinq catégories suivantes :

- Véhicules;
- Bâtiments;
- Infrastructures;
- Machinerie, outillage et équipements;
- Systèmes technologiques et ameublement.

PROGRAMME DES IMMOBILISATIONS 10 ANS

(en milliers de \$)	Années antérieures	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	Années ultérieures	Total 2020-2029	Total
Véhicules	1,963	31,227	30,820	31,717	33,755	43,439	45,589	46,729	47,897	49,095	50,322	-	410,590	412,553
Bâtiments	5,222	9,600	12,879	26,850	90,640	48,286	26,504	539	539	539	539	-	216,915	222,137
Infrastructures	5,390	2,946	7,518	24,233	4,244	790	822	855	891	928	967	-	44,194	49,584
Machinerie, outillage et équipements	2,493	2,451	5,353	8,935	14,243	3,137	1,687	1,833	1,156	1,143	847	-	40,785	43,278
Systèmes technologiques et ameublement	3,868	1,629	1,646	959	919	1,257	609	242	203	556	235	-	8,255	12,123
Total	18,936	47,853	58,216	92,694	143,801	96,909	75,211	50,198	50,686	52,261	52,910	-	720,739	739,675

Budget 2020



LE PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS 2020-2029 EN BREF

De 2020 à 2029, la STL prévoit investir 410,6 M\$ pour l'acquisition de *Véhicules*, ce qui représente plus de 57 % de ses investissements totaux. Cette somme servira principalement à l'ajout et au remplacement d'autobus afin de mettre en place l'offre de service.

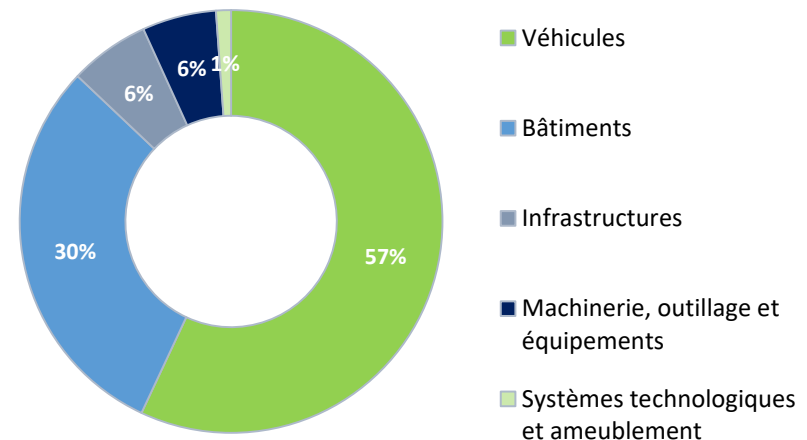
Le budget pour les projets appartenant à la catégorie *Bâtiments* s'élève à 216,9 M\$, soit 30 % des investissements totaux. La majeure partie de cette somme servira à la construction du garage, au maintien du patrimoine existant et à la construction de points de service pour la clientèle.

La STL a prévu dans son budget un montant de 44,2 M\$, soit 6 % des investissements totaux, lequel permettra à la Société de poursuivre l'implantation de *Mesures préférentielles pour bus* (MPB) amorcées en 2013 telles que des voies réservées, la priorité aux feux de circulation et les feux chandelles, afin d'assurer la rapidité du service. À cela s'ajoutent le remplacement et l'acquisition d'abribus pour le maintien des infrastructures.

Par ailleurs, 40,8 M\$ sont requis dans la catégorie *Machinerie, outillage et équipements* pour l'acquisition des équipements embarqués dans les autobus ainsi que d'outils et d'équipements.

Enfin, 8,3 M\$ seront investis dans la catégorie *Systèmes technologiques et ameublement*. On y retrouve principalement des projets d'acquisition, de développement et d'implantation de systèmes opérationnels.

Répartition des prévisions d'investissement décennal par catégorie



Budget 2020

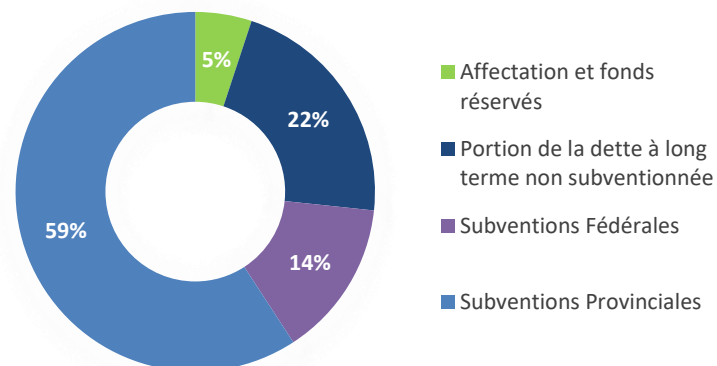


RÉPARTITION DU FINANCEMENT 2020-2029

Dans le cadre du Programme d'aide aux immobilisations en transport en commun de la Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL), du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes (PAGTCP), du Programme d'aide financière du fonds pour l'infrastructure de transport en commun (PAFFITC) ainsi que Programme d'aide gouvernementale d'infrastructures en transport collectif (PAGITC), la majorité des projets est admissible à une subvention. Le taux de subvention varie entre 50 % et 100 % selon le type d'actif et la source de financement.

Pour les 10 prochaines années, les gouvernements du Québec et du Canada porteront leur part de financement à 73 %. La portion de la dette à long terme non subventionnée sera de 22 %, et les 5 % restants proviendront des Affectations et des fonds réservés.

Répartition de l'investissement décennal par source de financement



Budget 2020



VÉHICULES

Cette catégorie est constituée principalement des projets d'acquisition des autobus utilisés pour le transport des usagers, incluant des autobus électriques. Elle comprend également des véhicules de gestion et d'entretien du réseau.

(en milliers de \$)	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	Total
Autobus Électrique	11,805	-	-	-	42,994	45,589	46,729	47,897	49,095	50,322	294,431
Autobus	19,330	30,820	31,592	33,538	-	-	-	-	-	-	115,280
Véhicules de service	92	-	125	217	445	-	-	-	-	-	879
Total	31,227	30,820	31,717	33,755	43,439	45,589	46,729	47,897	49,095	50,322	410,590

Autobus électrique

Le projet consiste à faire l'acquisition de la tête de série en 2019 et de 9 autobus électriques en 2020, incluant toute la technologie nécessaire à leur fonctionnement et à leur entretien. De plus, à partir de 2024, la Société procédera à l'acquisition de 179 autobus électriques qui serviront au remplacement d'autobus désuets. Pour répondre à l'augmentation de l'offre de service prévue au *Plan de développement*, la STL prévoit investir plus de 294 M\$ pour les 10 prochaines années. Ces investissements sont subventionnés à un taux variant de 60 % à 85 %.

Autobus

De 2020 à 2023, la STL doit investir 115,3 M\$ pour l'acquisition de 103 autobus hybrides. Ces acquisitions serviront au remplacement d'autobus désuets et à répondre à l'augmentation de l'offre de service, comme prévu au *Plan de développement*.

Ces dépenses d'investissement seront subventionnées à 90 %, à 85 % ou à 60 %.

Véhicule de service

Ces investissements de 0,9 M\$ sont requis afin d'acquérir un nouveau véhicule pour les infrastructures et le remplacement de 9 véhicules de service actuel. Ces remplacements visent les véhicules ayant atteint leur durée de vie utile. Cet investissement est subventionné à 90 % ou à 50 %.

Budget 2020



BÂTIMENTS

Cette catégorie comprend des investissements d'amélioration ou de maintien affectant le garage et les bureaux administratifs.

(en milliers de \$)	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	Total
Projets d'amélioration et de maintien des bâtiments	9,600	12,379	21,650	89,460	48,286	26,504	539	539	539	539	210,035
Terminus	-	500	5,200	1,180	-	-	-	-	-	-	6,880
Total	9,600	12,879	26,850	90,640	48,286	26,504	539	539	539	539	216,915

Projets d'amélioration et de maintien des bâtiments

Afin de pouvoir répondre aux exigences du *Plan de développement du réseau* et de faire face à la croissance naturelle de l'achalandage et de l'offre de service, un nouveau garage devra être construit. Selon les prévisions, la construction du nouveau garage débutera en 2021. L'ensemble du projet est estimé à 193.4 M\$ pour les 10 prochaines années.

Considérant que la capacité du garage actuel sera atteinte en 2022 et que les activités d'électrification de sa flotte d'autobus débuteront à partir de 2024, l'agrandissement du garage est une condition essentielle afin d'électrifier la flotte. La phase 4 viendra ajouter un espace supplémentaire de 19 000 m². L'ajout de 145 espaces de stationnement et de bornes de recharge, de nouvelles salles mécaniques, électriques, informatiques et baies de travail, ainsi que de nouveaux espaces de bureaux. Ces investissements sont qualifiés pour une subvention de 90% ou 75 % des dépenses admissibles.

Afin de respecter la réglementation de la ville, la STL procédera à la démolition d'un bâtiment désuet et à la construction d'un stationnement prêt à accueillir 338 automobiles et environ 20 autobus. Le projet totalise 5.9 M\$, dont 5.1M\$ entre 2020-2029, et est admissible à une subvention de 75 %.

En lien avec le projet d'acquisition de 10 autobus électriques, la STL procédera à l'acquisition d'infrastructures et de bornes de recharge nécessaires à leur fonctionnement et à leur entretien. Le projet totalise 4,9 M\$, dont 2.4M\$ entre 2020-2029, et est admissible à une subvention de 90 %.

La STL prévoit également des travaux visant le maintien de ses actifs ainsi qu'un programme de sûreté du bâtiment totalisant plus de 8.8 M\$ pour la période 2020-2029.

Terminus

Afin d'améliorer les conditions d'attente de la clientèle qui doit effectuer une correspondance sur le réseau, des points de service seront graduellement déployés, totalisant près de 6.9 M\$.

Budget 2020



INFRASTRUCTURES

Cette catégorie regroupe la réalisation de *Mesures préférentielles pour bus* (MPB), les acquisitions d'abribus ainsi que l'aménagement des arrêts.

(en milliers de \$)	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	Total
Voies réservées	2,435	6,815	23,503	3,535	-	-	-	-	-	-	36,288
Abribus	511	553	580	609	640	672	705	741	778	817	6,606
Arrêts d'autobus	-	150	150	100	150	150	150	150	150	150	1,300
Total	2,946	7,518	24,233	4,244	790	822	855	891	928	967	44,194

Voies réservées

La STL a réalisé depuis 2013 des projets permettant l'ajout de 43,7 km de voies réservées et mesures préférentielles à son réseau, permettant ainsi un service à la fois plus rapide et plus ponctuel. Des mesures additionnelles sont à l'étude sur l'axe le Corbusier ainsi que les axes du Souvenir / de l'Avenir et Cartier. Elles permettraient l'ajout de près de 14,8 km sur la période de 2020 à 2029. Ces projets, totalisant 36.3 M\$, seraient admissibles à une subvention de 100 % ou 75 %.

Abribus – Développement et remplacement

La STL a mis en place un programme de remplacement des abribus aux points de correspondance et aux arrêts d'autobus. Un second programme d'acquisition d'abribus permet également d'ajouter des abribus aux points de correspondance et aux arrêts d'autobus qui sont souvent achalandés. On estime l'investissement à 6,6 M\$ pour les 10 prochaines années. Ces programmes sont admissibles à une subvention de 90 % ou de 75 %.

Arrêts d'autobus

Un projet d'amélioration de l'accessibilité des arrêts d'autobus permettrait de pallier les déficiences d'accessibilité et de rendre les arrêts accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour les dix prochaines années, un investissement de 1,3 M\$ est prévu et serait admissible à une subvention de 75 %.

Budget 2020



MACHINERIE, OUTILLAGE ET ÉQUIPEMENTS

Cette catégorie d'investissement inclut d'une part des projets d'acquisition et de remplacement de machinerie, d'outillage et d'équipements associés principalement à l'entretien des autobus et des infrastructures et d'autre part des équipements embarqués à bord des autobus.

(en milliers de \$)	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	Total
Équipements embarqués dans les autobus	2,105	5,275	8,876	14,087	3,075	1,608	1,752	724	1,059	761	39,322
Équipements et outillage	86	78	59	61	62	79	81	432	84	86	1,108
Machinerie	260	-	-	95	-	-	-	-	-	-	355
Total	2,451	5,353	8,935	14,243	3,137	1,687	1,833	1,156	1,143	847	40,785

Équipements embarqués dans les autobus

Le Plan de développement pour les 10 prochaines années requiert l'achat de nouveaux autobus et équipements embarqués à bord des autobus (boîtes de perception, valideurs, compteurs de passagers, équipements d'affichage en temps réel, équipements de préemption des feux de circulation et caméras de surveillance). La STL prévoit rehausser tous ses équipements embarqués et adapter l'infrastructure technologique de l'ensemble de ses autobus afin de supporter les nouveaux projets tels que les valideurs et la billetterie innovante.

En ce qui concerne la promotion du transport actif, des supports à vélos seront installés sur les nouveaux autobus.

Le montant prévu pour l'acquisition de ces équipements est de 39,3 M\$; une subvention couvrant 90 % ou 75 % des dépenses admissibles est à envisager.

Équipements et outillage

La STL doit remplacer certains équipements qui ne sont plus conformes ou qui ont atteint leur durée de vie utile, notamment pour l'entretien des autobus hybrides et électriques. Ces acquisitions sont nécessaires afin d'assurer la qualité du service.

Pour les 10 prochaines années, ces investissements totaliseront plus de 1,1 M\$, certains d'entre eux étant admissibles à une subvention de 90 % ou de 75 %.

Machinerie

En lien avec son Programme de remplacement de la STL, certains équipements majeurs pour l'entretien des autobus ou du garage doivent être remplacés, notamment ceux ayant atteint leur durée de vie utile. De plus, dans le cadre du changement de vocation de certaines aires de travail et de la démarche d'amélioration continue des activités d'entretien, l'acquisition et le remplacement de machinerie sont requis.

Pour les dix prochaines années, ces investissements totaliseront 355 000 \$ seraient admissibles à une subvention de 90 % ou de 75 %.

Budget 2020



SYSTÈMES TECHNOLOGIQUES ET AMEUBLEMENT

Cette catégorie regroupe principalement les acquisitions et les remplacements de systèmes technologiques et les équipements informatiques, incluant les logiciels.

(en milliers de \$)	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	Total
Équip. informatiques et logiciels	1,509	1,526	839	849	1,187	459	167	178	531	210	7,455
Ameublement et équipements	120	120	120	70	70	150	75	25	25	25	800
Total	1,629	1,646	959	919	1,257	609	242	203	556	235	8,255

Équipements informatiques et logiciels

Au cours de l'année 2020, la STL poursuivra l'implantation d'un système central d'information et de relation avec sa clientèle, d'un système de choix d'assignations et de logiciels de gestion, notamment pour les plans de continuité des affaires et mesures d'urgence. De plus elle procédera à l'acquisition d'un simulateur de conduite et d'un module de communication bidirectionnelle avec la clientèle.

Pour les 10 prochaines années, des investissements seront requis pour maintenir et soutenir les différents logiciels bureautiques, tout comme l'infrastructure technologique de la STL, afin de répondre adéquatement aux besoins d'affaires.

L'ensemble de ces projets représente un investissement de 7,5 M\$ et certains projets seraient qualifiés pour une subvention couvrant 90 % ou 75 % des dépenses admissibles.

Ameublement et équipements

La STL investira 0.8 M\$ dans le remplacement de divers équipements et d'une partie de l'ameublement.

Budget 2020



CHARGES PAR OBJET

	Budget	Budget	Écart	Écart
<i>(En milliers de \$)</i>	2020	2019	F(D)	F(D) %
Salaires et avantages sociaux	106 413	96 593	(9 820)	(10.2)
Contrats de transport adapté	11 985	11 351	(634)	(5.6)
Contrats de gestion déléguée	8 663	6 887	(1 776)	(25.8)
Autres charges de fonctionnement	7 947	6 648	(1 299)	(19.5)
Carburant	7 633	7 252	(381)	(5.3)
Entretien et réparation des véhicules	6 331	5 133	(1 198)	(23.3)
Honoraires et contrats	4 604	4 328	(276)	(6.4)
Frais de financement	3 838	3 178	(660)	(20.8)
Dépenses imprévues	2 410	2 172	(238)	(10.9)
Amortissement	27 273	23 588	(3 685)	(15.6)
	187 097	167 129	(19 968)	(11.9)

Budget 2020



ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES

<i>(En milliers de \$)</i>	Budget 2020	Budget 2019	Écart F(D)
Revenus			
Revenus provenant de l'ARTM	150 055	136 184	13 871
Contrats de gestion déléguée	8 663	6 887	1 776
Transferts du gouvernement du Québec	2 112	1 846	266
Autres revenus	2 217	2 025	192
	163 047	146 942	16 105
Charges			
Transport régulier	110 995	98 987	(12 008)
Administration générale	21 010	19 947	(1 063)
Transport adapté	13 123	12 370	(753)
Contrats de gestion déléguée	8 663	6 887	(1 776)
Frais de financement	3 623	3 178	(445)
Dépenses imprévues	2 410	2 172	(238)
Amortissement	27 273	23 588	(3 685)
	187 097	167 129	(19 968)
Résultat avant conciliation à des fins fiscales	(24 050)	(20 187)	(3 863)
Conciliation à des fins fiscales			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations			
Amortissement	27 273	23 588	3 685
Financement	(3 080)	(3 449)	369
Affectations			
Activités d'investissement	(682)	(572)	(110)
Excédent accumulé	-	-	-
Réserves financières et fonds réservés	(85)	(26)	(59)
Dépenses constatées à pourvoir	624	646	(22)
	(143)	48	191
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	-	-	-

Budget 2020



ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES

<i>(en milliers de \$)</i>	Budget 2020	Budget 2019*	<i>Écart F(D)\$</i>
Revenus d'investissement			
Transferts du gouvernement du Canada	12 696	18 076	(5 380)
Transferts du gouvernement du Québec	26 680	17 591	9 089
	39 376	35 667	3 709
Conciliation à des fins fiscales			
Immobilisations			
Acquisition			
Infrastructures	(2 946)	(4 224)	1 278
Bâtiment	(9 600)	(5 014)	(4 586)
Véhicules	(31 227)	(25 166)	(6 061)
Systèmes technologiques et ameublement	(1 629)	(2 961)	1 332
Machinerie, outillage et équipements	(2 451)	(3 815)	1 364
	(47 853)	(41 180)	(6 673)
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	2 975	3 661	(686)
Affectations			
Activités de fonctionnement	682	572	109
Excédent accumulé	-	-	-
Excédent de fonctionnement non affecté	-	-	-
Excédent de fonctionnement affecté	4 763	1 280	3 483
Réserves financières et fonds réservés	57	-	58
	5 502	1 852	3 650
	(39 376)	(35 667)	(3 709)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	-	-	-

Certains chiffres du budget 2019 ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle du budget 2020

Budget 2020



DÉFINITION DES RUBRIQUES DE REVENUS, DE CHARGES, DU FINANCEMENT ET DES AFFECTATIONS

REVENUS

Revenus provenant de l’Autorité régionale de Transport métropolitain (ARTM)

- Rémunération liée aux charges de fonctionnement

La rémunération liée au fonctionnement est équivalente aux Charges d’exploitation, déduction faite des autres revenus. S’ajoutent à cette rémunération les frais de financement dédiés aux investissements, le financement et les affectations des Activités d’investissement, déduction faite des transferts du gouvernement du Québec.

- Contribution pour mesures d’atténuation REM

Contribution versée par l’ARTM pour l’ajout de service pendant les travaux de construction du Réseau express métropolitain (REM).

Contrats de gestion déléguée

Rémunération attribuable à la délégation de gestion des billetteries et des équipements métropolitains situés sur le territoire desservi par la STL. Cette rémunération comprend les frais de gestion des contrats, le coût de la rémunération pour la supervision de voies réservées et les contrats d’entretien et d’exploitation.

Transfert du gouvernement du Québec

Transfert versé à la STL par le gouvernement du Québec pour des dépenses de financement et d’investissement, conformément aux programmes décrétés.

Autres revenus

Ensemble des autres revenus provenant, entre autres, de contrats de service, d’intérêts et de publicité.

Budget 2020



CHARGES PAR ACTIVITÉ

Transport régulier

Ensemble des activités requises afin que le réseau des autobus de la STL offre le service de transport collectif à l'ensemble de la communauté lavalloise. Un service de transport collectif par taxi permet de compléter l'offre de service.

En plus de la charge de carburant, les activités des directions suivantes sont regroupées dans cette catégorie :

- Transport et qualité du service;
- Entretien et ingénierie;
- Planification et développement;
- Infrastructures.

Administration générale

Ensemble des activités requises pour l'application de la loi, la gestion financière et administrative, les technologies de l'information, l'approvisionnement, la gestion des ressources humaines ainsi que le marketing et les communications. La fonction Administration générale, au sein de la STL, comprend les directions suivantes :

- Conseil et Direction générale;
- Affaires juridiques;
- Administration et planification d'entreprise;
- Ressources humaines;
- Communications et marketing.

Transport adapté

Ensemble des activités requises afin d'offrir un service de transport collectif adapté aux besoins des personnes à mobilité réduite. Le service est offert par des opérateurs privés de taxis et de minibus.

Contrats de gestion déléguée

Ensemble des activités requises pour l'exploitation des équipements métropolitains (terminus, stationnements incitatifs, voies réservées et billetteries métropolitaines) situés sur le territoire desservi par la STL, conformément aux ententes de délégation de gestion avec l'ARTM. Le coût des contrats d'entretien et les autres dépenses attribuables à l'exploitation et à la gestion des billetteries et équipements métropolitains sont inclus.

Budget 2020



Frais De Financement

Frais d'intérêt sur les emprunts à court terme et frais bancaires.

Coûts de financement des emprunts à long terme de la STL reliés aux activités d'investissement.

Charge d'intérêt nette au titre des avantages sociaux futurs.

Dépenses imprévues (Réserve statutaire)

Le gouvernement du Québec permet aux sociétés de transport de prévoir un montant statutaire dans leur budget pour compenser les dépenses imprévues. Ce montant est fixé à 1,5 % du budget total.

Amortissement

À l'exception des terrains, dont la durée de vie est habituellement illimitée, les immobilisations corporelles ont une durée de vie limitée. L'amortissement est une charge imputée aux résultats pour rendre compte du fait que la durée de vie des immobilisations est limitée, et pour répartir le coût de l'immobilisation sur les exercices au cours desquels est consommé son potentiel de service.

Le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire permet de déduire entièrement la charge d'amortissement, lors de la conciliation, à des fins fiscales.

Budget 2020



FINANCEMENT

Coût en capital du remboursement de la dette à long terme contractée pour des activités d'investissement. Ce montant représente la part du capital non subventionné.

AFFECTATIONS

Activités d'investissement

La STL attribue des revenus généraux aux activités d'investissement.

Excédent accumulé

Réserves financières et fonds réservés

Ces affectations représentent l'utilisation de l'avoir des Réserves financières et des fonds réservés aux fins des activités de fonctionnement de l'exercice, ainsi que l'attribution d'un revenu provenant des activités de fonctionnement de l'exercice à l'avoir en Réserves financières et en fonds réservés.

La STL possède deux types de fonds réservés :

- Fonds de roulement

Le Fonds de roulement sert à financer, à moyen terme, certaines acquisitions en immobilisations. Les emprunts au Fonds de roulement doivent être remboursés sur une période maximale de cinq ans.

- Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés

La STL affecte le solde disponible des règlements d'emprunt dont le remboursement se termine dans l'année budgétaire.

Dépenses constatées à pourvoir

Dépenses affectées au montant à pourvoir dans le futur, ce qui contribue alors à augmenter celui-ci. Ces dépenses seront imputées dans un exercice ultérieur aux fins de l'Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.

Budget 2020



CHARGES PAR OBJET

Salaires et avantages sociaux

Rémunération du personnel, incluant la contribution de l'employeur aux différents régimes gouvernementaux ainsi que les coûts associés aux programmes des avantages sociaux conventionnés et futurs.

- Avantages sociaux conventionnés

Contribution de la STL aux différents programmes d'avantages sociaux offerts aux employés de la STL, notamment les différents régimes d'assurance.

- Avantages sociaux futurs

Charges associées aux prestations de retraite, aux programmes d'avantages sociaux complémentaires de retraite et postérieurs à l'emploi offerts aux employés de la STL.

Carburant

Coûts relatifs au carburant biodiesel des autobus et au carburant des véhicules de service.

Contrats de transport adapté

Montant versé aux opérateurs privés pour assurer le service de transport adapté pour la STL.

Honoraires et contrats

Honoraires versés pour des consultations dans différents domaines d'expertise, comme les relations de travail et les services juridiques, administratifs et informatiques.

Coûts des services pour l'exécution de certains contrats, par exemple, ceux de surveillance et le contrat de taxis pour le transport régulier.

Autres charges de fonctionnement

Ensemble des autres charges reliées au fonctionnement de la STL. On y retrouve les coûts d'assurances et d'immatriculation, d'entretien et de réparation des bâtiments et d'équipements, des services publics, de matériel et de fournitures, de location d'équipements ainsi que de cotisations et de frais de représentation.

Entretien et réparation des véhicules

Coûts reliés à l'opération et à l'entretien des autobus et des véhicules de service, comme les pneus, les pièces de rechange et les petits outils.

Contrats de gestion déléguée

Ensemble des activités requises pour la gestion, l'exploitation et l'entretien des billetteries et des équipements métropolitains (terminus, stationnements incitatifs, voies réservées) situés sur le territoire desservi par la STL, conformément aux ententes de délégation de gestion avec l'ARTM.